



**21<sup>ème</sup> Conférence annuelle des présidents des Régions  
Ultrapériphériques à Madère  
Discours de madame Marie-Luce PENCHARD  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente de la Région Guadeloupe  
Présidente de la Commission Affaires Européennes, Coopération et  
Université**

**Session partenariale**

Vendredi 23 septembre 2016 - Funchal

Monsieur le président de la Conférence, Cher Miguel Albuquerque,  
Madame la Commissaire,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Madame et Messieurs les présidents des Régions Ultrapériphériques,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de suivi,  
Chers collaborateurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les excuses du Président de la Région Guadeloupe, Ary CHALUS qui ne peut être parmi nous aujourd'hui en raison de contraintes de son agenda, récemment bouleversé par un drame terrible qui a douloureusement marqué notre archipel.

Je tiens à remercier Monsieur le président de Madère pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à nos délégations ici à Funchal. Chaque Conférence annuelle est un moment d'échange important entre nous, présidents et représentants des RUP mais également pour nos relations avec la Commission européenne.

Je salue la qualité technique des travaux réalisés par les membres du Comité de suivi RUP. Cet organe de la Conférence a le mérite de travailler au quotidien pour défendre les intérêts communs de nos régions.

La Région Guadeloupe accorde une importance particulière à cette 21<sup>ème</sup> Conférence annuelle des Présidents des RUP à Madère.

En effet, au regard de l'importance des sujets abordés, nous souhaitons vivement que cette conférence contribue à poser les fondements d'un nouveau modèle pour les relations entre l'Europe et nos régions.

**Aujourd'hui, il nous apparait nécessaire de replacer le citoyen au cœur des politiques européennes.**

L'Europe, c'est d'abord le citoyen européen !

Et pour les citoyens européens habitant les RUP l'emploi est la principale préoccupation. Je pense qu'il n'est pas utile de rappeler ici les taux de chômage que nous subissons depuis des décennies !

D'ailleurs, au-delà des nuances que l'on a pu percevoir dans les remontées rapportant la bonne teneur des discussions du comité de suivi, nous pourrions nous accorder sur cette assertion "réussir l'Europe c'est réussir l'emploi"!

C'est donc à travers ce prisme que la collectivité régionale de la Guadeloupe a choisi d'évaluer la pertinence des actions à mener.

Nous retrouvons d'ailleurs cette préoccupation dans le préambule du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne « *assignant pour but essentiel ... **l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples.*** »

Les valeurs européennes, toutes les valeurs européennes, sont aussi les nôtres! Si, il nous faut encore le rappeler, le répéter, alors c'est que peut-être il y a un malentendu!

Notre demande; ce que nous réclamons, est inscrit **explicitement** dans les Traités fondateurs de l'UE.

Le Traité de Maastricht se voulait même et je reprends les termes de ce Traité : « *une nouvelle étape dans le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, **dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens*** ».

La libre concurrence, la libre circulation des biens et des personnes, nous y adhérons pleinement ! Mais en faire des dogmes unificateurs et intangibles, à quoi cela sert-il ? Si cela bride l'épanouissement des hommes et des femmes de nos territoires, que ces territoires soient excentrés géographiquement ou positionné au cœur même du continent européen.

Tous, nous aurons noté que la défiance des citoyens vis-à-vis des institutions n'est pas une spécificité des RUP, loin de là.

Depuis son lancement en 1995, La Conférence des Présidents des RUP porte avec enthousiasme ce message central de l'Union Européenne à savoir: « *SOUCIEUX de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées* ».

La Conférence des Présidents des RUP est dans son rôle lorsque nous déplorons que certains pans de la politique européenne restent inadaptés à la réalité de nos territoires.

Cette 21<sup>ème</sup> conférence nous donne une nouvelle fois l'occasion de rappeler que nos spécificités sont reconnues dans le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne et que celles-ci doivent être davantage prises en compte par les instances de l'Europe dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes.

**Ainsi, à nos yeux, l'arrêt de la Cour de Justice Européenne du 15 décembre 2015 est historique et c'est un rappel de l'esprit du Traité qu'il convient non pas d'interpréter mais d'appliquer véritablement.**

Concrètement, le président Ary Chalus et la majorité régionale voudraient, dans l'esprit de ce qui vient d'être énoncé, que soit pris en compte nos préoccupations sur quelques sujets emblématiques des difficultés que nous rencontrons :

Je commencerai par le secteur de la pêche:

Ce secteur représente une filière importante en termes d'emploi qui reste essentiellement concentrée sur les zones côtières (62%) et repose sur un modèle de pêche artisanale au circuit de commercialisation très court. Ceci favorisant une approche environnementale vertueuse et durable.

Pour autant, cette filière traditionnelle qui constitue un poids important dans notre économie souffre aujourd'hui d'un besoin urgent d'investissement pour moderniser notre flotte vieillissante qui expose nos pêcheurs à un risque d'incidents accru.

Il est aujourd'hui démontré que la production de nos pêcheries, du moins dans la Caraïbe, est en diminution.

Ironiquement, elle se situe à un niveau insuffisant par rapport à la demande de nos propres populations ! Malgré le fait que nous ne consommons pas suffisamment de produits halieutiques frais.

Le secteur de la pêche doit donc faire face à un défi: nourrir notre population tout en préservant nos ressources naturelles pour les générations futures.

Pour la Région Guadeloupe, c'est aussi une précieuse opportunité de création d'emploi qui de plus contribuerait efficacement à la sécurité et la souveraineté alimentaire. Cette opportunité nous souhaiterions la saisir pleinement et aimerions avoir l'Europe à nos coté.

Là encore nous pouvons nous appuyer sur des travaux produits au sein des instances européennes a l'instar du Parlement Européen qui dans son Rapport du 27 septembre 2012,

- reconnaît que la pêche artisanale côtière, ... l'aquaculture extensive rigoureusement réglementée et bien gérée **sont les formes de pêche les plus durables d'un point de vue social, économique et environnemental ...**

- Ce rapport rappelle aussi que la pêche artisanale favorise non seulement la cohésion socio-économique et **garantit la subsistance d'un grand nombre de familles**, mais qu'elle constitue également un facteur de maintien des communautés de pêche dans toutes les zones côtières;

Nous souhaitons aussi accompagner le secteur de la pêche pour élargir notre périmètre de pêche. En effet, à côté des ressources côtières, on trouve des espèces pélagiques abondantes, se déplaçant pour l'essentiel du stock en banc, au large de nos côtes. Faute d'un matériel adéquat, nos pêcheurs ne capturent aujourd'hui, que 2% du stock de pélagique de passage.

Bien que les caractéristiques de cette ressource pélagique (proximité, densité) soient peu favorables au développement d'une pêche industrielle à grande échelle. La modernisation de notre flotte ouvrirait de vraies perspectives d'emploi durable.

Nous souhaitons donc que la commission autorise, dans les RUP, les aides publiques sur la base, par exemple de critères de durabilité.

La Région Guadeloupe a souhaité apporter sa contribution à travers une forte synergie RUP, sur ce sujet d'intérêt commun.

**C'est dans cette perspective, que nous sommes devenus, après avoir répondu à un appel à projet, le chef de file du projet ORFISH, financé à hauteur de 1 million d'euros par la Commission européenne.**

Cette première initiative partagée avec nos acteurs locaux respectifs permettra, concrètement, d'analyser les possibilités de redéploiement de l'effort de pêche au large et de procéder à des échanges de bonnes pratiques par le biais de démonstrations en mer. Il s'agit également d'harmoniser les avancées scientifiques et techniques, de mutualiser des techniques et des savoirs faire au bénéfice de l'ensemble des régions ultrapériphériques.

Le deuxième sujet que je souhaite aborder, c'est celui de la banane.

Aux Antilles Françaises, la culture de la banane joue un rôle qui dépasse le secteur agricole. Elle induit plus de 10 000 emplois directs et indirects et le transport de bananes vers l'Europe permet de réduire le coût du fret maritime pour nos importations. Cette filière a su se réorganiser et se maintenir dans un environnement mondial très concurrentiel et un contexte réglementaire contraignant. Malgré l'arrivée de la cercosporiose noire, nos producteurs utilisent cinq à dix fois moins de pesticides que leurs principaux concurrents sur le marché européen.

La filière de la banane se situe donc bien au-dessus des normes du commerce équitable.

En définitive, soutenir la banane c'est préserver une filière agricole européenne de qualité menacée par l'émergence récente du nouveau numéro 1 mondial issu de la fusion des groupes Chiquita Brands et Fyffes, dont les méthodes de production ne supportent pas les mêmes standards environnementaux et sociaux.

Jusqu'en 2007, dans le cadre de l'Organisation Commune du Marché de la banane (OCM), la Guadeloupe bénéficiait d'un quota garanti de 150 000 tonnes. Un contexte météorologique désastreux, cyclones et sécheresse, vraisemblablement dus aux effets du réchauffement climatique, ont fait plonger notre production.

Alors, au moment de la fixation des enveloppes financières par RUP en 2007 dans le cadre de l'aide POSEI, la filière bananière guadeloupéenne alors en crise, s'est vu fixer le tonnage de référence actuels de 77877 tonnes !

Or, la filière banane s'est depuis profondément restructurée et la production en Guadeloupe a fortement progressé passant de 40 000 tonnes en 2007 à 73 640 tonnes en 2014 grâce à un net bond de productivité. Il faut aussi rappeler que la Guadeloupe produisait plus de 100 000 tonnes il y a encore une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, ce quota est insuffisant. D'autant que nous disposons de près de 10 000 ha en friche ou insuffisamment exploitées, pour développer cette production.

La banane a, de plus, cela de particulier : c'est un secteur d'activité à forte valeur ajoutée en termes d'emplois.

La Région Guadeloupe soutient donc le projet « CAP 100 000 tonnes », qui demande d'augmenter le tonnage de référence de 23 000 tonnes, nous souhaitons le soutien de l'Etat et de l'Europe. Sur ce dossier, je le dis très sincèrement, nous allons nous battre avec le président Ary Chalus pour obtenir gain de cause.

On parle beaucoup d'emplois, voilà un secteur qui peut permettre :

- de créer en Guadeloupe 500 emplois pérennes directs et 350 emplois indirect : Un emploi direct dans la banane génère en effet 0,7 emploi indirect ;
- de conforter les moyennes et petites exploitations pour assurer aux planteurs un revenu décent, autrement dit préserver leurs emplois et améliorer leurs conditions de vie ;
- et enfin de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et assurer le renouvellement des générations dans une filière vieillissante.

Troisième sujet sur lequel je voudrais intervenir pour faire connaître notre position sans ambiguïté, c'est celui qui concerne le Règlement Général d'Exemption par Catégorie (RGEC).

Madame la Ministre des Outre-Mer, Madame la Commissaire, nous ne pouvons pas en rester là. Il faut sortir absolument de ce scénario extrêmement dangereux pour nos entreprises surtout au regard des conséquences en terme de création d'emplois.

Nous devons protéger nos dispositifs de soutien à nos économies ultramarines à savoir les aides à finalité régionale et les aides d'Etat.

Ce ne sera pas simple d'y arriver et de compenser cette erreur manifeste du gouvernement français en 2014.

Madame la Ministre, j'imagine que vous avez fait de ce dossier une de vos priorités, en prenant nouvellement vos fonctions et que vous saurez trouver, toute la détermination pour sortir de ce rapport de forces qui n'a que trop durer et qui inquiète nos grands investisseurs. Nous comptons sur vous. En tout cas, ce combat pour la survie de nos économies. Nous le mènerons jusqu'au bout en utilisant s'il le faut tous les leviers. Nous ne baisserons pas les bras.

Enfin, je voudrais aborder la question de la fiscalisation des Ports.

La Commission a adopté, le 21 janvier 2016, une décision dans laquelle elle demande à la France d'abolir l'actuelle exonération de l'impôt sur les sociétés pour les ports, de sorte que les ports exerçant des activités économiques — au sens du droit de l'Union — soient soumis au même régime d'imposition que les entreprises privées.

Si l'on peut comprendre la démarche de la commission pour les ports en Europe continentale, il convient ici encore de noter que les ports d'Outre-

mer n'entrant nullement en concurrence avec ceux du continent européen vu leur positionnement ultrapériphérique.

D'autre part, leur fiscalisation réduirait sensiblement leur compétitivité déjà contrainte: faut-il rappeler que nos voisins immédiats et principaux concurrents qui ne disposent pas des mêmes dispositions sociales et environnementales.

Pour conclure, ce que nous souhaitons c'est l'accompagnement de l'Europe pour véritablement libérer le potentiel de notre économie et ce dans tous les secteurs.

Nous savons tous que l'Europe traverse de graves difficultés. L'objectif des Etats membres à court terme sera de reconstruire son socle de confiance en réglant les sujets qui divisent tels que la politique migratoire, la sécurité intérieure et extérieure de l'UE et l'onde de choc provoqué par le « Brexit » ; sans compter les échéances électorales à venir dans différents pays de l'Union qui risquent d'avoir des conséquences sur le contour de refondation du projet européen.

Dans ce contexte, où la tentation d'un repli sur soi est grande, nous devons, par nos positions géostratégiques défendre le potentiel de nos régions.

### **Nous avons besoin de l'Europe, mais l'Europe à besoins de nous.**

Nous sommes à proximité de pays en plein essor économique avec des croissances soutenues qui font rêver les Européens.

Nous avons la possibilité de relever avec l'Europe de grands défis notamment en matière de développement durable également le réchauffement climatique concernant le réchauffement climatique dans le cadre de la COP 21 et de l'accord des pays.

Nous pouvons être le moteur de l'économie de la mer et de la croissance bleue.

Oui nous sommes cette Europe ouverte sur le monde.  
Oui nous symbolisons peut être l'avenir de l'Europe.

Soyons donc au rendez-vous de cette nouvelle Europe !